



**PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

R A P P O R T

D ' A C T I V I T É

des services de l'État
en Côte-d'Or



ÉDITORIAL



Franck Robine
préfet de la région
Bourgogne-Franche-Comté,
préfet de la Côte-d'Or

L'année 2021 a été fortement perturbée par la crise sanitaire, qui a bousculé nos vies, mis à l'épreuve nos organisations tout comme notre modèle économique et social et compliqué les formes, y compris les plus ordinaires, de notre nécessaire besoin de sociabilité.

Jamais, en si peu de temps, l'État n'avait dégagé sur le département de la Côte-d'Or autant de moyens pour soutenir les acteurs et maintenir la cohésion sociale et nationale.

Cette épreuve a conduit l'ensemble des institutions publiques, État et collectivités territoriales à accomplir un immense travail pour vacciner le plus grand nombre possible de nos concitoyens, continuer à soutenir les plus vulnérables, maintenir ouverts les services publics ou encore engager les investissements pour faire repartir notre économie.

Parallèlement, la sécurité de nos concitoyens, la lutte contre les séparatismes, le maintien de l'ordre, la gestion des crises de sécurité civile continuaient à exiger un haut niveau d'engagement des femmes et des hommes qui s'y consacrent.

Tout cela n'aurait pas été possible en Côte-d'Or sans une collaboration approfondie entre l'État et les élus de ce territoire, à tous les niveaux de représentation. Qu'ils en soient sincèrement remerciés. Je salue leur engagement et leur passion.

Tout cela n'aurait pas été possible, non plus, sans les fonctionnaires de l'État dont la valeur professionnelle et le dévouement au service public sont reconnus. Ce document est avant tout le reflet de leur travail, qui n'a de sens que pour être au service de nos concitoyens.

SOMMAIRE

01

Les dépenses de l'État en Côte-d'Or - p.5

02

Accompagner les collectivités - p.6

Aides de l'État aux projets d'investissements des collectivités en Côte-d'Or

Soutien aux élus et collectivités pendant la crise sanitaire

03

Déployer le plan France relance - p.8

Volet transition écologique

Volet compétitivité

Volet cohésion

Une communication d'ampleur

04

Gérer la crise sanitaire - p.12

Une mobilisation de l'ensemble des forces vives de la nation

Piloter et coordonner

Dépister et accompagner

Protéger et garder le lien

Sensibiliser et expliquer

05

Préserver l'économie - p.14

Activité partielle

Fonds national de solidarité

Autres mesures d'accompagnement aux entreprises

Prêt garanti par l'État

Soutien à l'emploi

06

Développer la cohésion sociale - p.16

Transports accessibilité

Stratégie pauvreté

Bataillon de la prévention

Quartiers d'été / solidaires

Difficultés scolaires

Hébergement des publics les plus fragiles

France services

07

Protéger la population - p.19

Les violences conjugales

Le trafic de stupéfiants

Les risques industriels

La protection des consommateurs

08

Favoriser la transition écologique - p.21

La production énergétique

Ma prime Rénov

09

Accompagner les territoires - p.23

Ingénierie territoriale

Finances publiques

10

Soutenir l'agriculture - p.24

La tuberculose bovine

Le bien-être animal

Les projets alimentaires territoriaux

Les jardins partagés

Le plan gel

11

Rendre compte de l'action publique - p.26

L'activité du service communication

Le baromètre de l'action publique

Les dépenses de l'État

en Côte-d'Or

Établie par la Direction Générale des Finances Publiques, la présentation des dépenses de l'État en Côte-d'Or correspond à la traduction financière de la politique gouvernementale par l'allocation de moyens aux pouvoirs publics.

Le tableau ci-après présente la consommation des crédits de paiement des administrations civiles de l'État sur deux années (hors les dépenses d'ordre militaire et les dépenses à l'étranger).

Pour l'année 2021, les dépenses de l'État en Côte-d'Or s'élèvent à 4.26 milliards d'euros et constituent une composante majeure de l'activité économique dans le département.

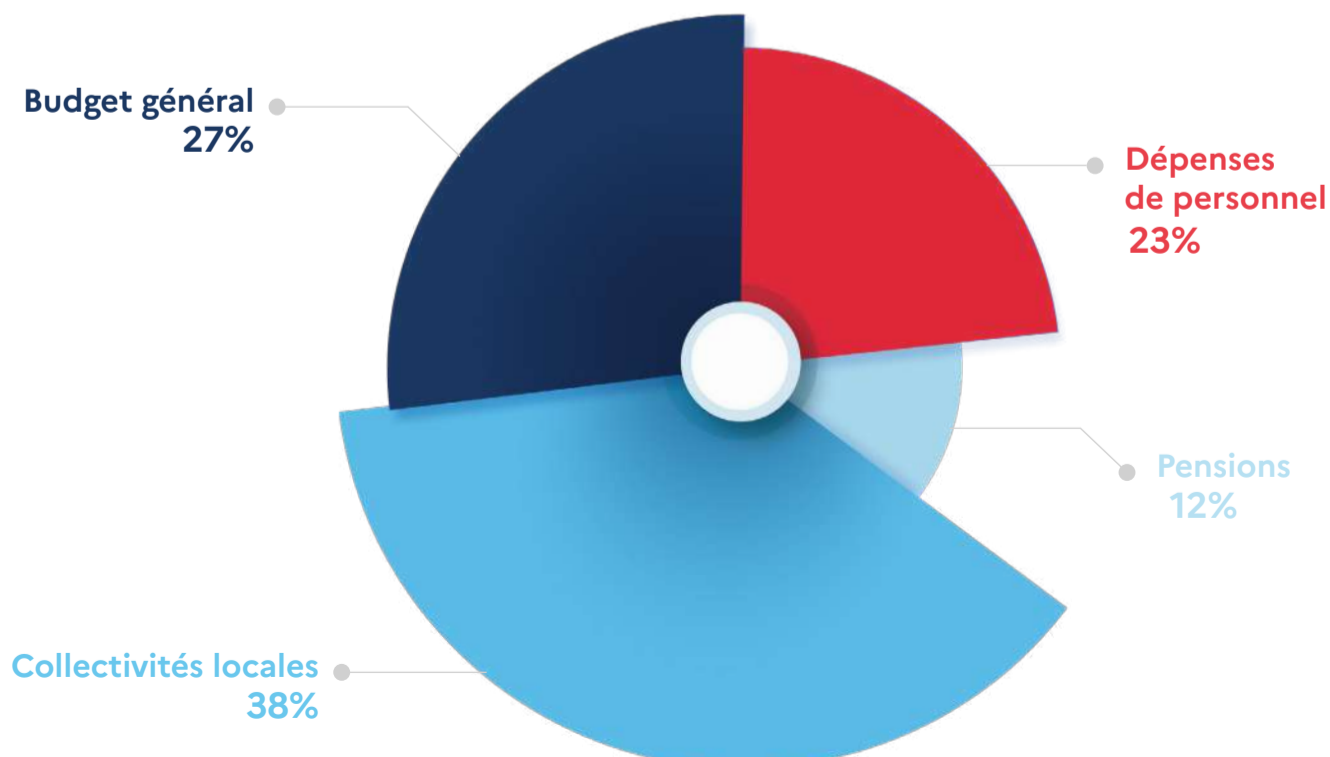
4.26
milliards

d'euros de dépenses
au total

Nature de la dépense	Côte-d'Or 2021 en K€	Côte-d'Or 2020 en K€
Dépenses de l'État - Budget général	1 150 833	1 204 310
Dépenses de fonctionnement - Titre 3	75 438	67 074
Dépenses d'investissement - Titre 5	76 490	71 170
Dépenses d'intervention - Titre 6 <i>Hors mission relation avec les collectivités locales</i>	346 698	245 887
Opérations financières - Titre 7	9 215	4 813
Mission remboursement et dégrèvement d'impôt	642 992	815 366
Dépenses de personnel (titre 2)	970 769	962 073
Pensions	506 542	499 235
Effort financier au profit des collectivités locales	1 631 517	1 661 414
Avances aux collectivités locales	1 150 101	1 160 893
Dotations aux collectivités locales <i>(prélèvements sur recettes)</i>	402 005	437 674
Mise en relation avec les collectivités locales	79 411	62 847
Divers comptes spéciaux de l'État	4 550	5 849
Total des dépenses de l'État (dont prélèvements sur recettes)	4 264 211	4 332 881

Exécution 2021

dans le département
de la Côte-d'Or



02 ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

Aides de l'État

aux projets d'investissements des collectivités hors relance

35.7 MILLIONS €

versés par l'État

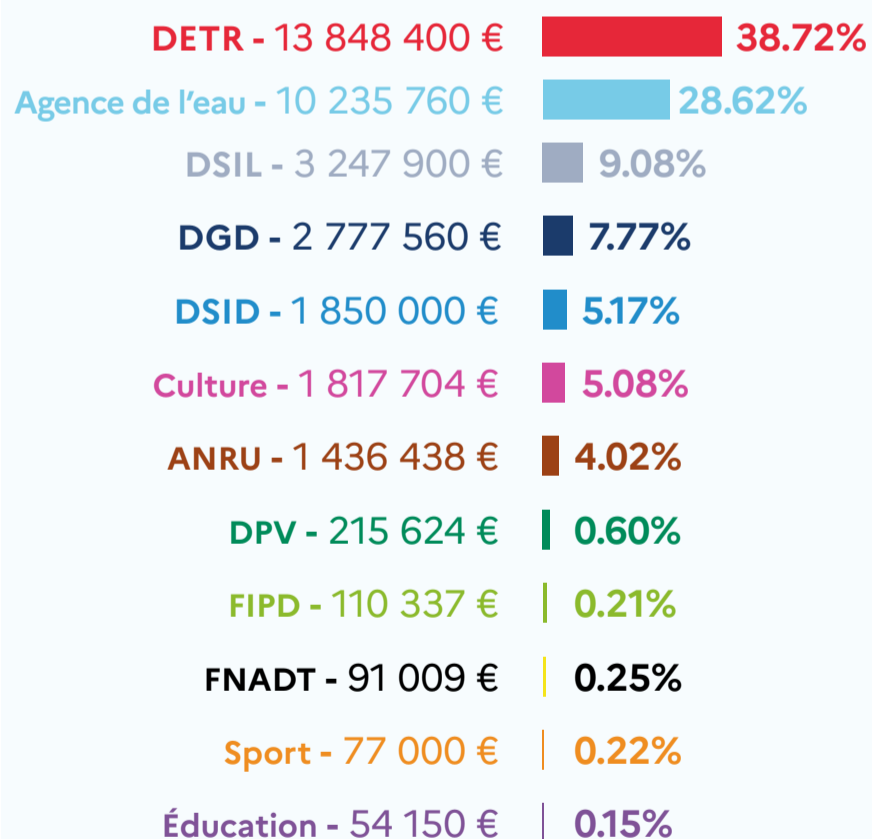
L'État et ses opérateurs apportent un soutien financier aux projets d'investissement qui sont portés directement par les collectivités du département.

Des projets nombreux et variés ont ainsi pu bénéficier d'appuis quel que soit leur objet ou leur envergure :

- 7 171 € de DETR pour les travaux d'étanchéité de la toiture du préau de l'école de Chassagne-Montrachet ;
- 235 789 € de DETR en soutien à l'extension de la salle de restauration scolaire de la commune d'Ouges ;
- 19 285 € d'aide du FIPDR pour l'équipement en vidéo-protection de la commune de Seurre (coût total du projet 67 666 €) ;
- 101 207 € dans le cadre des travaux de restauration des forges de Val Suzon au titre des crédits culture ;
- 2 279 151 € apportés pour l'aménagement de la médiathèque de Quétigny – DGD bibliothèque.

Par ailleurs et hors crédits relance, la DETR a augmenté, passant de 13,6 M€ en 2020 à 13,8 M€ en 2021. 409 projets d'investissement des collectivités ont pu ainsi être soutenus.

LES SUBVENTIONS



■ Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	■ Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)
■ Agence de l'eau	■ Dotation politique de la ville (DPV)
■ Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)	■ Fonds interministériel prévention délinquance
■ Dotation générale de décentralisation (DGD Bibliothèque)	■ Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT)
■ Dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID)	■ Agence nationale du sport
■ Crédits patrimoine, culture	■ Éducation nationale, colonies et accueils apprenants

Renouvellement urbain du quartier Fontaine d'Ouche

1 308 938 €

de soutien de l'État



À ces subventions accordées par l'État, s'ajoute le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA).

On peut noter qu'il constitue le principal soutien financier de l'État pour l'investissement des collectivités locales puisqu'en 2021, l'État a versé un total de plus de 36 millions d'euros, répartis ainsi :

- 20 362 145 € versés aux communes
- 9 297 299 € versés aux EPCI à fiscalité propre
- 6 405 379 € versés au Conseil départemental

LE FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA

36 064 823 €

Appui aux élus et collectivités pendant la crise sanitaire

Appui financier

20.5 MILLIONS €

versés par l'État
aux collectivités locales de Côte-d'Or

Afin de garantir la continuité de leur fonctionnement budgétaire et fiscal, mais aussi de favoriser la relance dans les territoires, la loi de finances a instauré des mécanismes inédits de garantie de recettes de fonctionnement et de soutien aux dépenses d'investissement au profit de toutes les collectivités locales.

Dans le détail, ce sont : **132 communes et une communauté de communes** qui ont bénéficié du filet de sécurité de 687 557 €, garantissant le niveau de recettes fiscales et domaniales de la moyenne 2017 / 2019.

12 services publics industriels et commerciaux qui ont perçu 1 292 443 € de compensation à hauteur de la perte de leur épargne brute.

15 collectivités gérant un service public administratif qui ont été compensées de leurs pertes de recettes tarifaires à hauteur de 637 501 €

2 autorités organisatrices de la mobilité du département qui ont reçu 12 526 072 € d'avances remboursables.

Appui juridique

La préfecture apporte son concours juridique aux élus dans tous les domaines, dans l'objectif de sécuriser leurs actes et donc leur action, dans le respect du corpus législatif et réglementaire en vigueur. Cet accompagnement juridique s'est notamment illustré dans l'application des dispositions dérogatoires au code général des collectivités territoriales dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, applicables jusqu'au 31 juillet 2022 (par exemple : règles différentes de réunions, de quorum et de recours à la visioconférence).

Soutien par des subventions plus conséquentes

DSIL rénovation thermique



5 597 400 €

pour 36 projets en Côte-d'Or

En 2021, la création d'une DSIL et DSID pour la Rénovation Thermique (RT) des bâtiments publics a été proposée en complément des enveloppes annuelles classiques.

Ainsi, aux 23 projets financés sur le département à hauteur de 3 247 900 € sur la DSIL classique, se sont ajoutés 36 projets supplémentaires sur la DSIL RT pour un montant de 5 597 400 €.

Accord de relance départemental



3 410 250 €

pour 10 projets en Côte-d'Or

Le Conseil départemental a été accompagné en 2021 pour un ensemble de 10 projets inscrits dans l'accord de relance départemental pour 1 560 250 € de DSID RT et 1 850 000 € sur la DSID classique.



Le projet Hydrogène de Dijon métropole

12 300 000 €

de soutien global

Pour répondre aux enjeux climatiques et réduire rapidement ses émissions CO2, la métropole de Dijon lance le chantier de construction de deux stations de production d'hydrogène vert de Dijon.

90 % des transports publics utilisent la traction électrique – tramways, bus hybrides, navettes électriques en cœur de ville.

L'objectif est l'équipement de la collectivité en bennes à ordures et en bus fonctionnant à l'hydrogène afin d'atteindre une mobilité zéro émission.

Le dossier validé et financé par l'ADEME prévoit le déploiement de :

- 8 bennes à ordures hydrogène pour Dijon métropole,
- 27 bus hydrogène pour Dijon métropole,
- 2 camions hydrogène pour la société Rougeot énergie,
- 18 utilitaires et véhicules légers pour Dijon métropole et Rougeot énergie. Places de stationnement réservées à proximité

FOCUS

03

DÉPLOYER LE PLAN FRANCE RELANCE

Au cours de l'année 2021, le plan France relance a été déployé avec trois priorités : la transition écologique, la compétitivité et la cohésion.

En Côte-d'Or



87,2 MILLIONS €
pour la transition écologique



340 MILLIONS €
pour la compétitivité + baisse des impôts de production de 75,9 millions d'euros



48,6 MILLIONS €
pour la cohésion

Volet transition écologique

Le fonds friches

Enjeu majeur d'aménagement durable des territoires, la reconquête des friches répond aux objectifs croisés de maîtrise de l'étalement urbain et de revitalisation urbaine. L'objectif est de limiter l'artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers. France relance est venu en soutien aux projets d'aménagement des communes centre-bourg en secteur rural à travers le fonds friches.



La Côte-d'Or compte 4 lauréats de ce fonds, dont le projet d'écoquartier à Is et Marcilly-sur-Tille. Outre les logements, le recyclage de l'ancienne friche AMI Linpac a pour objectif de créer de nouvelles habitations au sein d'un écoquartier, de nouvelles activités économiques et plusieurs équipements

publics sur une superficie à construire d'environ 12 ha. France relance a apporté une subvention de 484 922€, s'ajoutant à la précédente subvention de 825 000 € de l'ADEME en 2017 qui a permis de financer les travaux de dépollution.



Unité de méthanisation des boues de la station d'épuration Eauvitale

La métropole de Dijon a souhaité utiliser les eaux usées issues de la station d'épuration gérée par ODIVEA, afin de produire du biogaz.

Pour cela, le projet de construction d'une unité de méthanisation adossée à la station d'épuration qui gère le système d'eau et d'assainissement a été conduit pour une mise en service à l'horizon janvier 2023.

Le biogaz produit par l'unité de méthanisation pourra être utilisé et injecté dans le réseau de chaleur. L'objectif de production de gaz correspondra à la consommation de 3 000 logements.

Le projet dont le montant total est d'environ 15 millions d'euros bénéficie de près de 5,5 millions d'euros d'aides de l'État au titre du plan France relance, représentant plus d'un tiers du coût total du projet.

FOCUS

Volet compétitivité

- 25 entreprises ont été aidées pour développer et accompagner la modernisation des capacités industrielles en Côte-d'Or.

8 entreprises



6,6 MILLIONS €

aux filières aéronautique, automobile et nucléaire



Robin Aircraft société d'aéronautique

Cette entreprise conçoit et fabrique manuellement des avions de voyage quatre places en bois. Ces produits d'exception ont permis à Robin Aircraft de recevoir en 2017 le label d'Entreprise du patrimoine vivant (EPV).

Avec un plan global d'investissement d'un peu plus de 5 millions d'euros, et une aide de l'État de 1,7 million d'euros, Robin Aircraft concrétise un programme en trois phases :

le déménagement des locaux vers une usine nouvelle, située à deux pas de l'actuelle, de 3 500 mètres carrés plus écoresponsable ;

le renouvellement du parc machines (tour à commandes numériques, machine de découpe au jet d'eau qui offre 30 % de gain de temps tout en permettant de réaliser des tâches de plus haute qualité, cabine de peinture de haute capacité...)

et le développement R&D de nouvelles motorisations plus performantes et écologiques (hydrides, voire décarbonées), ainsi que la recherche d'amélioration du confort à bord des avions, pour revenir à la pointe de la technologie et conquérir de nouveaux marchés, notamment à l'international.

FOCUS

• 12 projets ont bénéficié du fonds territoires à hauteur de 4,7 M€ de subventions

5 projets



5,8 MILLIONS €

pour le fonds résilience-relocalisation

De surcroît, les entreprises ont été fortement soutenues dans leurs projets d'équipement en faveur de la transformation numérique. **58 entreprises ont bénéficié de 3,6 millions d'euros de subventions.**

Volet cohésion

19 conseillers numériques France Services, financés par le plan de relance dans le but d'accompagner les Français en difficulté avec le numérique, ont été recrutés à la fin de l'année 2021.



63 projets



417 924 €

du fonds pour la transformation numérique
des collectivités territoriales

Les collectivités ont, par ailleurs, bénéficié de crédits du plan de relance au titre de différents appels à projets. 417 924 € ont été alloués au titre du fonds pour la transformation numérique des collectivités territoriales pour 63 projets et 11 collectivités en ont bénéficié à hauteur de 103 156 € pour la dématérialisation des demandes d'urbanisme.



Solidaribus, antenne mobile du secours populaire

Le projet Solidaribus consiste à aller au-devant des personnes en difficulté habitant dans les « zones blanches » se situant plus particulièrement dans le Châtillonnais et le Val de Saône.

L'aide alimentaire constitue une porte d'entrée dans le dispositif, permettant d'aboutir à un accompagnement global des personnes, et va donc ainsi bien au-delà d'une aide sur un plan strictement matériel.

Le Solidaribus représente à la fois, une permanence d'accueil mobile, un espace de solidarité et d'accès aux droits ainsi qu'un outil de lutte contre la fracture numérique.

Le coût total du projet s'élève à 75 000 € dont les deux tiers sont couverts par des crédits France relance (50 000 €).

FOCUS

Une communication d'ampleur

Les services de communication de l'État ont été fortement mobilisés pour relayer les appels à projets et les différents dispositifs du plan France relance. Un budget national exceptionnel a permis l'utilisation de supports variés et la mise en place de campagnes de communication à grande échelle.

Une newsletter hebdomadaire

a permis une mise à disposition de toutes les informations ressources (dispositifs, appels à projets, sites internet, procédures...) auprès des différents partenaires (élus, collectivités, consulaires, médias...).

Des encarts dans la presse quotidienne locale

Une information trimestrielle sur la mise en œuvre du plan France relance en Côte-d'Or

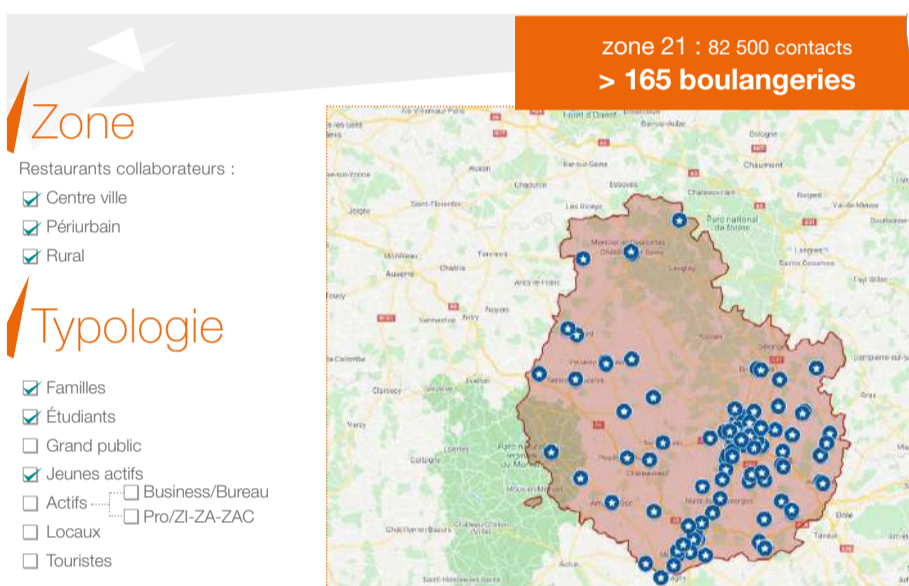
grâce à un document bilan du déploiement des différents volets du plan France relance illustré par les crédits mobilisés, et les lauréats de Côte-d'Or, à destination des élus et partenaires.

Des panneaux de chantiers, des stickers, des kakémonos ...

pour permettre l'identification des bénéficiaires des aides du plan France relance.

Une campagne publicitaire de proximité

grâce à sac à pain publicitaire diffusé au cœur des foyers. Distribué par les boulangeries, commerces de proximité, il bénéficie d'un fort capital sympathie ce qui en fait un relai efficace auprès de la population.



Une campagne de communication sur les réseaux sociaux de l'État

a permis de relayer, quotidiennement les soutiens, appels à projet et lauréats du plan France Relance.



Des capsules vidéo sur la chaîne Youtube

dédiées aux lauréats du plan France relance en Côte-d'Or ont permis notamment de toucher un public plus jeune.



Retrouvez toutes les vidéos sur notre chaîne Youtube



VIDÉOS

04 GÉRER LA CRISE SANITAIRE

Une mobilisation de l'ensemble

des forces vives de la Nation

L'épidémie de la COVID-19 a fait subir à l'ensemble de notre système de santé une mise en tension tout à fait inédite.

En réaction, se sont révélées, dans un même élan général et spontané, la capacité et la volonté de mobilisation des services de l'État, de l'agence régionale de santé, des collectivités, des professionnels de santé des hôpitaux et de ville, des sapeurs-pompiers, des forces armées et des associations de sécurité civile, indiscutablement appuyés sans relâche, par les maires et présidents des établissements publics de coopération intercommunale.



Visite du Premier ministre Jean Castex
19 octobre 2021 au CHU de Dijon

Piloter et coordonner

Durant la crise sanitaire, les relations entre l'État et les élus ont été nourries et denses tant sur le partage d'information des mesures à mettre en œuvre sur le territoire que sur le déploiement de la vaccination, grâce notamment à la tenue d'un comité de pilotage hebdomadaire présidé par le Préfet, ou encore des réunions spécifiques avec les présidents d'EPCI ainsi que le dialogue régulier mené par les sous-préfets avec les maires sur le terrain.



Le dispositif vaccinobus, financé par l'État à hauteur de 230 000 euros a montré son efficacité grâce à l'engagement des bénévoles de l'association départementale de protection civile.

Le Zénith un centre de grande capacité

Sur la métropole de Dijon, il est vite apparu nécessaire d'ouvrir un centre de vaccination de grande capacité, qui soit en mesure de s'adapter à des flux importants. Ce centre a été ouvert dans les locaux du Zénith de Dijon ; son fonctionnement, exemplaire, a associé les professionnels de santé, l'Agence régionale de Santé, les sapeurs-pompiers, la ville de Dijon et les forces armées.

En 4 mois, plus de 231 138 injections y ont été effectuées au bénéfice de la population de la métropole, du département et parfois de plus loin, soit environ 1/3 de l'activité vaccinale de Côte-d'Or.



Cette conduite des opérations est réussie puisque les résultats de la campagne de vaccination en Côte-d'Or se sont révélés au-dessus de la moyenne nationale, dans toutes les catégories d'âge.

FOCUS



Campagne de dépistage Covid-19 au Polygone de Chevigny-Saint-Sauveur

Protéger et garder le lien

L'État a veillé à ce que la population évite le renoncement aux soins, lorsque l'accès aux consultations s'est révélé plus difficile.

Les élus ont joué un rôle essentiel aux côtés de l'État pour assurer notamment la continuité des services publics, l'identification et le suivi des personnes isolées, la distribution de masques chirurgicaux et d'autotests ou encore le soutien aux commerces dits non essentiels.



L'État a également contribué à l'effort consenti par les collectivités pour l'achat des masques pendant la crise sanitaire

Dépister et accompagner

Les laboratoires de biologie publics et privés, les associations de protection civile, coordonnés par l'ARS, ont organisé de nombreuses opérations de dépistage en population générale et au sein des clusters, limitant ainsi la propagation du virus COVID-19.

Test PCR et antigéniques
au 29/05/2022



395 000

Le contact tracing mis en place par l'ARS et la CPAM a ensuite permis d'isoler les personnes positives et leur apporter des réponses concrètes grâce à l'appui de la cellule de suivi à l'isolement de la préfecture.



50%

du coût des masques



92

collectivités



3 909 795 €

d'aide financière en 2021

(5 134 230 € sur toute la durée de la crise sanitaire)

Sensibiliser et expliquer

Les équipes de la Croix-Rouge Française ont pu accompagner les campagnes de santé publique avec des actions de sensibilisation en population générale (gestes barrières, vaccination) pendant plus d'un an en tout point du département (quartiers prioritaires de la ville, zones rurales, etc.)

05

PRÉSERVER L'ÉCONOMIE

Activité partielle

54 MILLIONS €

versés par l'État en Côte-d'Or

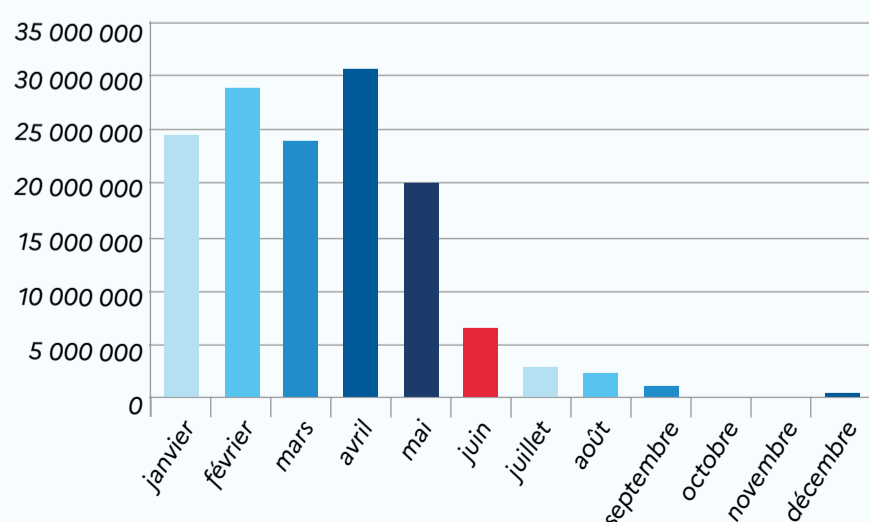
Dès 2020, environ 10 000 établissements pour près de 100 000 salariés ont bénéficié de l'activité partielle, notamment dans les secteurs d'activité les plus fragilisés par la crise sanitaire.

De même, pour l'année 2021, face à une situation de reprise d'épidémie récurrente, plus de 4 000 entreprises ont été accompagnées.

Fonds national de solidarité

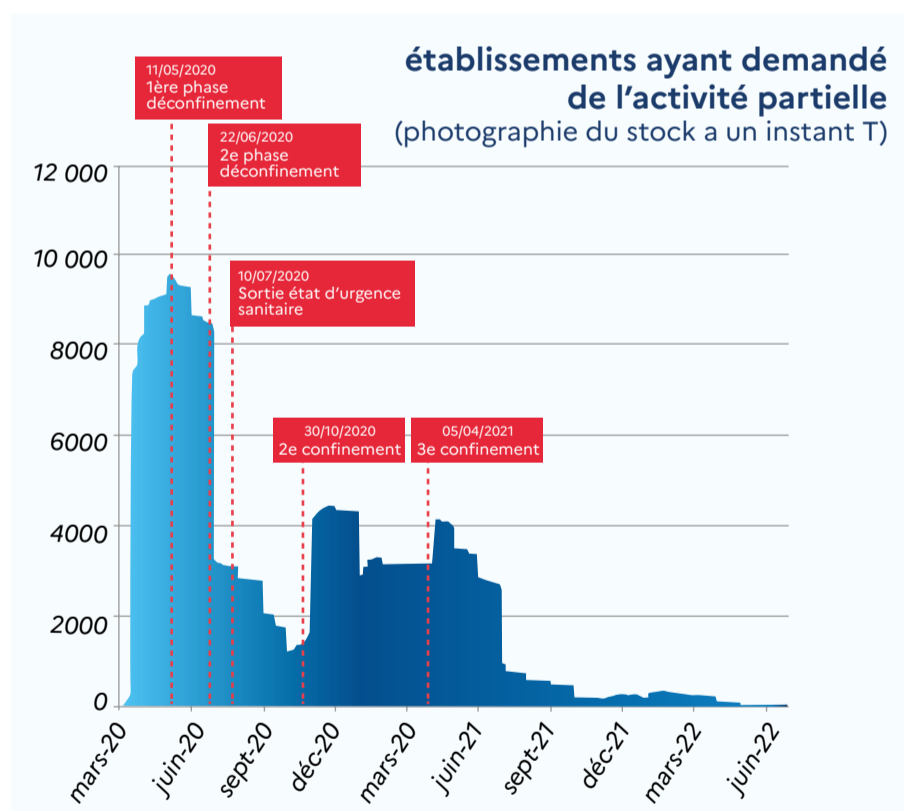
La gestion par la DGFIP du fonds national de solidarité lancé dès 2020 pour prévenir la cessation d'activité des petites entreprises, micro-entrepreneurs, indépendants et professions libérales, particulièrement touchés, a été poursuivie en 2021. Pour le département de la Côte-d'Or, au 24 février 2022, plus de 249,5 millions d'euros ont été versés à 13 926 entreprises. La lutte contre la fraude a permis de recenser 2,543 millions d'euros d'indus à la fin de l'année 2021. 12 plaintes pénales ont été déposées, pour un préjudice total estimé à 262 000 euros.

FNS Côte-d'Or depuis janvier 2021
Montant total versé en euros



Autres mesures d'accompagnement aux entreprises

Les autres mesures sont la prise en charge des congés payés pour les établissements fermés administrativement en 2020, les taux majorés pour les secteurs protégés et les entreprises fermées administrativement, la prise en charge des absences pour garde d'enfants ou personnes vulnérables et le prolongement de l'activité partielle longue durée (APLD). En 2021, la lutte contre la fraude s'est poursuivie. 275 contrôles a priori (dont 145 non conformes) et 208 contrôles a posteriori (dont 110 non conformes) ont ainsi été menés. 8 procès verbaux ont été dressés par l'inspection du travail pour fraude à l'activité partielle qui ont entraîné des sanctions administratives aux entreprises, en parallèle des sanctions pénales encourues.



Prêt garanti par l'État un dispositif de soutien innovant

En Côte-d'Or, 5 818 prêts garantis par l'État ont été distribués, représentant un montant d'1 milliard d'euros. La majorité des prêts a été attribuée dès l'année 2020 (5 349 prêts) et, dans une moindre mesure, en 2021 (469 entreprises accompagnées pour 64 millions d'euros).

Soutien à l'emploi

Trois types de mesures de soutien à l'emploi ont été déployés en Côte-d'Or en 2021. Leur synergie a produit des résultats très encourageants.

Le plan
#1jeune1solution



15 000

jeunes bénéficiaires en Côte-d'Or

L'ambition de ce plan consiste à chercher une solution sur mesure à chaque jeune en facilitant son entrée dans la vie professionnelle et en l'accompagnant dans un parcours d'insertion. Le recours à l'apprentissage est parallèlement encouragé grâce au versement de primes exceptionnelles.



**Demandeurs d'emploi
de - 25 ans**



L'association GREN Groupe recherche d'emplois nouveaux

Cette association œuvre pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi dans le nord du département. Ses activités tournent autour de l'entretien des espaces verts, de la maçonnerie traditionnelle et du maraîchage bio.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} avril 2019, l'association a créé une auto-école à vocation sociale qui a permis à 141 personnes de s'inscrire en parcours de formation code de la route et conduite avec un taux de réussite de 75% au code et 90% à la conduite.

Au total, le fonds de développement de l'inclusion a mobilisé, en Côte-d'Or, 1,56 million d'euros pour l'accompagnement de 25 projets.

FOCUS

Le plan d'investissement dans les compétences

Ce plan État-Région, doté de 15 milliards d'euros sur 3 ans, a vocation à financer des formations professionnelles choisies mais aussi à répondre aux besoins en compétences des entreprises, dans le but de soutenir leur compétitivité.

Pacte d'ambition pour l'insertion par l'activité économique



+200

bénéficiaires en Côte-d'Or

Ce pacte vise à réduire les situations de précarité grâce à un modèle social d'insertion alliant activité, allocation et accompagnement. Il a vocation à répondre dans le même temps aux besoins de main-d'œuvre dans des secteurs en tension (métiers du soin à la personne, de l'autonomie et du grand âge, métiers de la transition écologique et numérique, etc.).

En 2021, trois structures ont été créées et cinq projets sont en cours de finalisation, permettant d'enregistrer une augmentation de plus de 200 bénéficiaires.



06

DÉVELOPPER LA COHESION SOCIALE

Transports accessibilité de la gare Dijon Ville



39.4 MILLIONS €

Le chantier de la gare de Dijon Ville a été l'une des opérations les plus importantes de mise en accessibilité en France. Il permet de proposer une meilleure qualité de services pour tous les voyageurs, en facilitant l'accès aux quais et aux trains. Son montant s'élève à 39,4 millions € cofinancés en majorité par l'État (56 %), par la Région Bourgogne-Franche-Comté (39 %) et par Dijon Métropole (5 %).



56%

Financement de l'État

Stratégie Pauvreté avec les collectivités

Contrat conclu avec le Conseil départemental



1.8 MILLION €

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté s'appuie depuis 2019 sur la contractualisation et un

financement à parité entre l'État et les collectivités. En 2021, et pour la troisième année, le contrat conclu avec le Conseil départemental, a été maintenu à hauteur d'1,8 million € et cible en particulier l'accès et le retour à l'autonomie des jeunes ainsi que les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active. Le contrat conclu en 2020 avec la Métropole dijonnaise, a été fortement revalorisé en 2021 pour atteindre 712 000€. Les actions en faveur des jeunes, l'accès au logement et l'amélioration de la réponse au public en matière d'accès aux droits ont été renforcées.

Le jardin d'insertion des Restos du Cœur

Maurice Tubul, Haut Commissaire à la lutte contre la pauvreté, a visité dans le secteur du parc Valmy, un lieu de maraîchage qui permet à une dizaine de personnes, dans le cadre d'un parcours d'insertion, de cultiver et récolter des fruits et des légumes destinés aux différents centres du département.

62 000 € ont été alloués en 2021 au titre de l'enveloppe AAP plan de relance « aide aux associations de lutte contre la pauvreté » pour accompagner le projet de nouvelle localisation de ce jardin d'insertion afin de valoriser son développement.

FOCUS



Bataillon de la Prévention

« Le Bataillon de la Prévention », initié à la fin de l'année 2021, est un service de prévention spécialisé mis en place par la Métropole de Dijon. Il a pour objectif de lutter contre les processus de ruptures familiales, sociales, scolaires et citoyennes, réputées accélératrices du glissement vers la déviance et/ou le désœuvrement. **La contribution de l'État permet le financement de 12 éducateurs et 9 médiateurs.** Leur action concerne le quartier de reconquête républicaine des Grésilles à Dijon et du Mail à Chenôve.

Quartiers d'Été Quartiers Solidaires

Quartiers d'Été 2021



13 actions

100 000 € d'aides de l'État

Une parenthèse estivale offerte aux habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.



L'opération « Quartiers Solidaires » s'est déroulée au bénéfice des publics plus jeunes, issus des quartiers prioritaires de Dijon Métropole. **11 actions** s'inscrivant dans le registre de la continuité éducative, du sport, de la culture, de la santé mentale, de l'insertion professionnelle, de la prévention et du soutien à la parentalité ont été **soutenues par l'État pour un montant total de près de 100 000 €.**

Les difficultés scolaires un enjeu prioritaire

Pour combattre les difficultés scolaires dès les premières années des apprentissages fondamentaux et soutenir les élèves les plus fragiles dans un objectif d'égalité des chances, une mesure de dédoublement des classes a été mise en place.



En Côte-d'Or, ce dédoublement des classes concerne 1289 élèves. Pour autant, les effectifs restreints dans ces classes ne se font pas au détriment des effectifs des autres niveaux (CE2, CM1, CM2). Ces modalités d'organisation sont suivies de dispositifs pédagogiques et d'accompagnement des élèves.

L'hébergement des publics les plus fragiles

Compte tenu de la situation sanitaire de 2021, l'accès aux places d'hébergement a été maintenu afin d'assurer une mise à l'abri de toutes les personnes jusqu'au début de l'été et pas uniquement sur la période de trêve hivernale. Ce sont ainsi plus de 24 940 demandes effectuées auprès du 115 qui ont abouti à un hébergement.

Demandes d'hébergement



24 940

ayant abouti

Les mesures en faveur de l'accès au logement des personnes les plus précaires ont également pu être renforcées, permettant **1 483 relogements dans les logements sociaux.**

La prévention des expulsions, par une anticipation des impayés et un accompagnement social des personnes, est restée également une priorité. Ainsi et de manière constante, le nombre d'expulsions effectives s'est réduit au fil des dernières années : il était de 150 en 2017, 131 en 2019 et 111 en 2021.



Enfin, la métropole de Dijon s'est engagée en 2021 dans la mise en œuvre accélérée du plan Logement d'abord, qui vise un accès facilité au logement pour des personnes sans domicile.

Le dispositif Machureau à Dijon

La direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) finance des dispositifs spécifiques d'accompagnement et d'hébergement innovants pour répondre aux attentes et aux besoins de personnes pour lesquelles les dispositifs existants (hébergement, pensions de famille, logement ordinaire dans le diffus, etc.) ne sont pas ou plus adaptés.

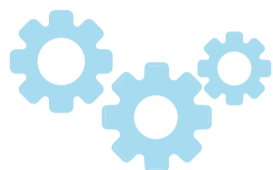
Le dispositif Machureau a permis l'accompagnement d'une vingtaine de personnes en situation de grande marginalité vers un accès aux droits, aux soins, à l'insertion notamment par l'accès à terme à un logement ou un lieu de vie adapté.

FOCUS

France services

au plus près des citoyens

Le réseau France services permet de rapprocher le service public des usagers au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales, mais aussi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.



9 partenaires

sont engagés : CAF, CPAM, CARSAT, MSA, Pôle emploi, La Poste, le ministère de la Justice, le ministère des Finances et le ministère de l'Intérieur.

En 2021, on comptait 14 France services labellisées en Côte-d'Or, dans les communes de

- Seurre,
- Pontailier-sur-Saône,
- Mirebeau-sur-Bèze,
- Is-sur-Tille,
- Saint-Jean-de-Losne,
- Châtillon-sur-Seine,
- Vénarey-les-Laumes,
- Semur-en-Auxois,
- Saulieu,
- Arnay-le-Duc,
- Pouilly-en-Auxois,
- Bligny-sur-Ouche,
- Nuits-Saint-Georges,
- Ruffey-les-Beaune

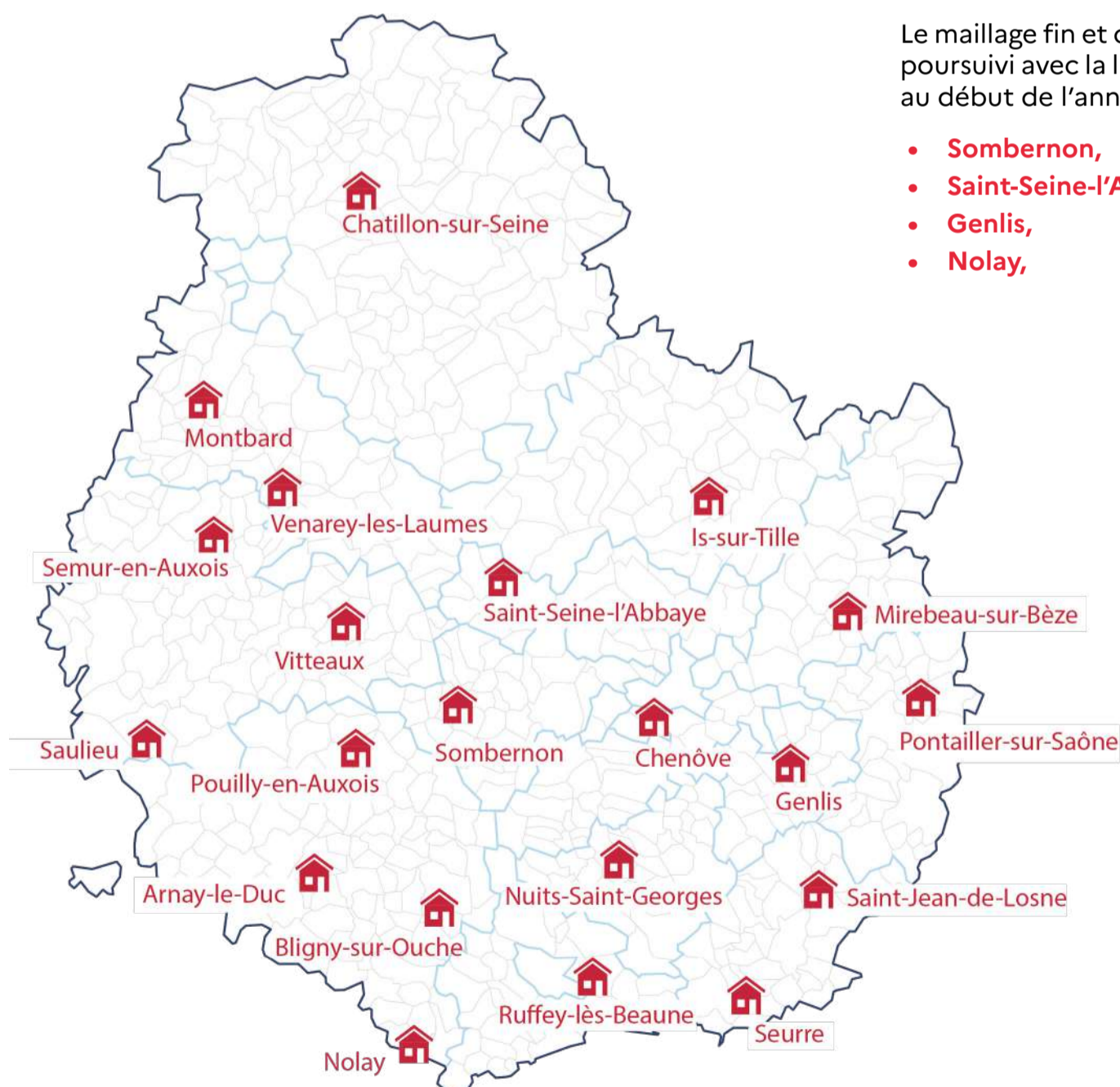


France services

Liberté
Égalité
Fraternité

PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS



Le maillage fin et opérationnel du département s'est encore poursuivi avec la labellisation de sept autres France services au début de l'année 2022 :

- Sombornon,
- Saint-Seine-l'Abbaye,
- Genlis,
- Nolay,
- Chenôve,
- la sous-préfecture de Montbard,
- Vitteaux



21 FRANCE SERVICES
en 2022 sur le département
de la Côte-d'Or

Pour autant, le réseau France services en Côte-d'Or a vocation à s'enrichir encore. On note à ce titre que le Conseil départemental a manifesté son intention de lui apporter son appui.

07

PROTÉGER LA POPULATION



Les violences conjugales

En Côte-d'Or, un protocole de prévention et de lutte contre les violences conjugales a été signé le 08 mars 2019, réunissant l'ensemble des acteurs engagés autour de l'État, de l'Autorité judiciaire et des collectivités territoriales pour lutter contre ce fléau. **144 victimes et 11 auteurs ont bénéficié d'un hébergement d'urgence en 2021**, de nouvelles places ont été créées afin de garantir la montée en puissance de ce dispositif. Des formations ont été dispensées aux agents de l'État et des collectivités territoriales pour mieux détecter ces situations et en accompagner les victimes.

L'instance départementale de suivi des mesures du Grenelle des violences conjugales a été installée le 14 septembre 2021 et se réunit trimestriellement pour assurer un pilotage stratégique de la lutte contre les violences conjugales. Les futurs contrats locaux sur les violences sexistes et sexuelles permettront de consolider les réseaux territoriaux et faciliteront la mise en œuvre d'actions de prévention et de lutte contre ce phénomène.

Signature du protocole local



Mise œuvre du BRACELET ANTI RAPPROCHEMENT

Le BAR est un dispositif de géolocalisation qui permet de mettre un périmètre autour de la victime, où qu'elle soit. Son octroi et le périmètre de protection à mettre en œuvre sont décidés par l'autorité judiciaire (civile comme pénale).



Un prestataire assure le suivi des déplacements de l'auteur et la localisation de la victime. Il est chargé d'informer en direct la victime, qui peut ainsi se mettre en sécurité, d'un éventuel rapprochement de l'auteur. Il alerte tout aussi directement les forces de l'ordre (Police ou Gendarmerie selon la compétence territoriale) qui sont chargées d'intervenir en cas de non-respect de ses injonctions et de rapprochement de l'auteur dans le périmètre de protection de la victime.

Les trafics de stupéfiants



Déstabilisation de points de revente



1399 opérations

ont été conduites en 2021

Ces actions s'inscrivent dans la priorité fixée par le ministre de l'Intérieur concernant la lutte contre les trafics de produits stupéfiants, avec l'engagement des forces de l'ordre, des douanes, et le cas échéant sous la direction de l'Autorité judiciaire. Elles ont permis de **saisir des produits et liquidités estimés à 5,5 M€** :



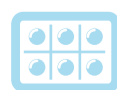
3.8 M€
de cannabis



500 k€
de cocaïne



292 k€
d'héroïne



518 k€
d'ecstasy



44
armes à feu



444
individus



La protection des consommateurs



337 contrôles

sur les pratiques commerciales trompeuses

Par ailleurs, **404 amendes forfaitaires** délictuelles pour usage de stupéfiants ont été dressées par les services de police et les unités de gendarmerie contre des consommateurs, pour agir sur les différents leviers du trafic.

Sécurité publique de Dijon



+ 42 policiers

Ce renfort en effectifs a permis d'accentuer la présence sur la voie publique et d'appuyer les unités de terrain, notamment au bénéfice du quartier de reconquête républicaine (QRR) des Grésilles à Dijon et du Mail à Chenôve.

Dans le cadre de ses missions visant la sécurité et la conformité des produits et des services, ainsi que la protection économique du consommateur, la direction départementale de la protection des populations (DDPP) a effectué en 2021 711 établissements ayant fait l'objet de plus de 1000 visites de contrôle.

Les contrôles sur les pratiques commerciales trompeuses et les allégations, ont notamment ciblé les secteurs de la rénovation énergétique, des agences immobilières et de la construction de maisons individuelles.

Les risques industriels

En 2021, et suite à l'incendie de l'entreprise Lubrizol à Rouen, l'inspection des installations classées a engagé des actions spécifiques pour prévenir les risques d'incendie dans des secteurs d'activité variés : déchets, plasturgie, scieries, entrepôts et silos. **25 sites ont été inspectés en Côte-d'Or**, en l'espace d'une semaine en octobre, en collaboration avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

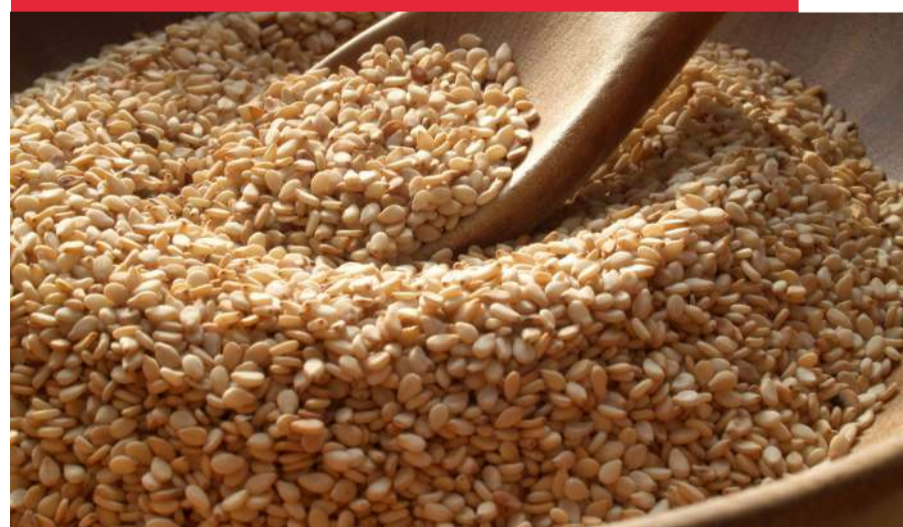
Pour l'ensemble de l'année 2021, les services de la DREAL ont réalisé 200 inspections dans les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) du département.



Inspections sur l'oxyde d'éthylène

Les autorités sanitaires françaises ont été informées, début septembre 2020, par leurs homologues belges, via le système d'alerte européen pour les produits agroalimentaires, de la présence de résidus d'un produit chimique, l'oxyde d'éthylène, dans certains lots de graines de sésame importées d'Inde.

Plus de 200 interventions ont ainsi été réalisées en Côte-d'Or, afin de s'assurer de la prise en compte par les professionnels de ce danger sanitaire, ainsi que du retrait du marché des produits contaminés.



FOCUS

08

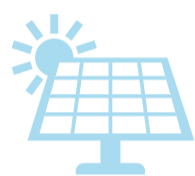
FAVORISER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La production énergétique



9 projets

éoliens présentés au pôle compétence énergies renouvelables



7 projets

de centrales photovoltaïques au sol présentés

La réussite de la transition énergétique passe notamment par le développement équilibré de différentes sources d'énergie renouvelable sur le territoire.

L'organisation des services de l'État en pôle de compétence pour le développement des énergies renouvelables permet de confronter l'appréciation par le porteur de projet des enjeux environnementaux avec celle des services de l'État, qui pourront donner (selon les informations communiquées) une première lecture des enjeux et des points de vigilance.

Ensuite, lorsque le dossier est déposé, les services de l'État se réunissent à fréquence régulière pour étudier tous les enjeux et envisager les suites à donner, si nécessaire, en présence de l'exploitant pour lui expliquer les compléments attendus.

Aménagement cyclable

Auxonne

Le 23 août 2021, a été signée une convention de financement entre l'État et la ville d'Auxonne relative à un projet d'aménagement cyclable (projet de plus de 4 millions d'euros dont 919 708 euros de subvention de l'État). Le projet est structuré autour de 5 axes principaux :

- requalification qualitative de l'entrée de ville
- transformation complète de la principale artère commerçante du centre-ville
- pacification des déplacements automobiles (réduction de la largeur de la chaussée, création d'une zone 30 et sécurisation des déplacements cyclables)
- sécurisation des déplacements cyclables (création de bandes cyclables unidirectionnelles)
- création de 2 espaces de stationnement, un dans le centre ville et un en immédiate périphérie.

FOCUS

Ma prime Rénov

Rénovation énergétique des logements privés

6 134 particuliers



72.7 MILLIONS €

Principale aide de l'État à la rénovation énergétique, elle est désormais ouverte à tous les propriétaires, quels que soient leurs revenus, qu'ils soient occupants ou bailleurs, ainsi qu'à tous les copropriétaires. Ce dispositif est complété de plusieurs bonus afin d'encourager la résorption des passoires thermiques et la rénovation globale. Il bénéficie pour cela d'une enveloppe budgétaire supplémentaire de 2 milliards d'euros au niveau national pour 2021 et 2022.

Restructuration lourde et rénovation énergétique des logements sociaux



267 logements



2 MILLIONS €

7 projets de restructuration lourde et de rénovation énergétique sont subventionnés pour un montant de plus de 2 millions €. Cela concerne 267 logements dans le département. Orvitis, par exemple, a pu bénéficier de deux subventions d'un montant total de 407 000 euros pour entamer une rénovation lourde de 37 logements sociaux à Pontailleur-sur-Saône et à Is-sur-Tille.

Rénovation thermique des bâtiments de l'État

55 projets



19.7 MILLIONS €

55 projets de rénovation thermique des bâtiments publics sont destinés à améliorer le confort des agents et l'accueil des usagers. C'est le cas notamment d'AGROSUP à Dijon, subventionné à hauteur de 2,2 millions €.

Rénovation thermique des collectivités territoriales

42 projets



7 MILLIONS €

Les collectivités territoriales ont été soutenues dans leurs projets de rénovation énergétique des bâtiments avec 37 projets du bloc local et 5 projets du Conseil départemental soutenus par France relance.

Au total, près de 7 millions d'euros de subventions ont été investis pour la rénovation de logements communaux et le remplacement de chaudières (Leuglay, Busseaut), rénovation des bâtiments communaux (mairie de Montbard, Semur-en-Auxois), et la rénovation des groupes scolaires (Saint-Apollinaire, Seurre, Noiron).

Biodiversité

En Côte-d'Or, deux projets du conservatoire des espaces naturels de Bourgogne (CEN) ont été soutenus :

- restauration des écosystèmes rupestres du Cirque de la Coquille pour 30 294 euros de subvention.
- restauration des pelouses calcaires (La Chaux, côte de Beaune, côte dijonnaise) pour 41 608 euros.

Le parc national des forêts a quant à lui reçu 850 000 euros.

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Cet inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion a été soutenu à hauteur de :



92 263 €

pour 3 subventions aux collectivités (Semur-en-Auxois, Tart et Fleurey-sur-Ouche)

Soutien à la transition écologique des entreprises

Dans le domaine de l'appui à la commercialisation de produits et de solutions innovants et respectueux de l'environnement, 2 entreprises de Côte-d'Or ont bénéficié d'une enveloppe totale de 200 000 € : Elithis solutions pour le projet Aladhun (Dijon) et Sintermat (Venarey-les-Laumes).

29 entreprises



243 196 €

Dispositif Tremplin pour les PME et les TPE

une aide aux entreprises pour des projets d'investissements en faveur de la transition écologique (éco-conception, bilan carbone, remplacement des machines).

Modernisation des réseaux eau et assainissement

11 projets



9 MILLIONS €

sont portés par les 3 agences de l'eau, et notamment le renouvellement des canalisations à Saint-Martin-de-la-Mer et Censerey-Chelsey, la réhabilitation du réseau d'assainissement de Semur-en-Auxois et la construction de l'unité de méthanisation sur la station Eauvitale de Dijon.

Fuites sur le réseau d'eau de Brion-sur-Ource

Un diagnostic mettait en évidence des priorités sur quatre mètres de section où les fuites devenaient récurrentes, et à l'origine d'un volume de perte important d'eau potable.

En parallèle, le Conseil départemental avait le projet de refaire la chaussée dégradée par un passage intensif de véhicules et poids lourds.

L'objectif des travaux était de remplacer les conduites pour supprimer les fuites avant la réfection de la route. Ils permettront également de réduire les prélèvements sur la ressource de Brion, identifiée comme stratégique dans le schéma directeur du Châtillonnais pour la sécurisation quantitative des communes limitrophes.

FOCUS



09

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

Ingénierie territoriale

une offre nouvelle

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) a pour mission, au regard des particularités des atouts et des besoins de chaque territoire, de conseiller et de soutenir les collectivités et leurs groupements, dans la conception, la définition et la mise en œuvre de leurs projets. L'agence, par sa vocation d'ensemblière, agit pour mobiliser les ressources locales, voire nationales. Il s'agit d'un appui proposé aux collectivités territoriales qui le souhaitent. Elle est au service de la Côte-d'Or et ses :


533 819
habitants


8 788
Km²


698
communes


19
intercommunalités

dont

439
en zone de
revitalisation
rurale


6
quartiers
prioritaires de la
ville


14
petites villes
de demain


14
contrats de relance
et de transition
écologique

Finances publiques

un réseau de proximité

Le nouveau réseau de proximité des Finances publiques, mis en œuvre progressivement, depuis le 1^{er} janvier 2021, permet de proposer aux usagers, particuliers et professionnels, un interlocuteur fiscal dédié et unique.

3 services des impôts des particuliers



Dijon, Beaune, Montbard



2 services des impôts des entreprises



Dijon et Beaune

Des permanences de proximité sont proposées particulièrement aux périodes de campagnes fiscales, dans les espaces du réseau France services ou en mairie.

Par ailleurs, les services de gestion comptable remplacent progressivement les trésoreries actuelles, assurant les tâches de gestion et de comptabilité au profit des collectivités locales.

Cette mise en place du nouveau réseau permet une meilleure répartition de cadres experts, dits conseillers aux décideurs locaux, sur l'ensemble du territoire de Côte-d'Or, et notamment auprès des EPCI. Interlocuteurs dédiés de l' élu, ils sont à même d'apporter une offre personnalisée en conseil budgétaire et comptable, conseil financier, conseil économique et patrimonial, ou encore conseil en ingénierie des processus.

10

SOUTENIR L'AGRICULTURE

La tuberculose bovine

En 2021, quatre cheptels ont été infectés. Aussi, le plan départemental de lutte contre la tuberculose bovine a engagé de nombreux partenaires publics et privés dans une quarantaine d'actions destinées à renforcer les mesures de biosécurité en zone infectée, agir sur les équilibres de la biodiversité, tirer les enseignements de la recherche appliquée et mobiliser les dépenses nécessaires. La réalisation des actions concrètes, pluriannuelles et territorialisées, se concentre dans les secteurs de Montbard, les vallées de l'Ouche et de l'Ozerain.

Le bien-être animal

Le Bœuf Éthique est **le premier abattoir mobile** autorisé sur le territoire national. Cet établissement composé de plusieurs camions, se déplace de ferme en ferme et réalise l'abattage d'animaux sur place. La structure est accompagnée par un agent de la direction départementale de la protection des populations (DDPP), présent tous les jours de fonctionnement. Il s'assure ainsi du respect de la réglementation sanitaire et du bien-être animal.



Les projets alimentaires de territoire

Les Projets Alimentaires de Territoire (PAT) sont des instruments clés pour développer la résilience alimentaire des territoires. Ils font partie intégrante de la Politique Nationale

de l'Alimentation (PNA) et permettent de rapprocher les producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales et consommateurs.

12 initiatives ont été soutenues dans le cadre des PAT en Côte-d'Or pour plus de 1,5 million d'euros de subventions. Les thématiques soutenues portaient sur l'approvisionnement de la restauration collective, la création de magasins de producteurs et vente directe, le développement de filières maraîchères, l'installation d'ateliers de découpe et de transformation, ou encore la construction de légumeries.

La Côte-d'Or compte aujourd'hui 7 PAT labellisés.

Le concept Locavor

Il s'agit d'un mouvement qui prône la consommation de nourriture produite dans un rayon restreint autour de son domicile.

Être locavore est un engagement pour une consommation responsable :

- Acheter des produits aux producteurs locaux grâce aux circuits-courts ;
- Privilégier les produits frais et de saison ;
- Limiter le gaspillage alimentaire ;
- Favoriser le maintien des populations sur le territoire ;
- Réduire la monoculture et maintenir la diversité.

LOCAL FOODIJ (Dijon) : mise en place de plusieurs « drive » Locavor pour rendre possible l'accès des produits locaux aux personnes à mobilité réduite de la métropole dijonnaise.

EARL DE LA CREUSOTTE (Darcey) : participation au projet collectif de 5 exploitations agricoles du même secteur (élevage dans l'Auxois) par l'achat d'un camion frigorifique collectif pour livrer des produits bio et locaux aux clients en zone rurale.



FOCUS

Appel à projet

Jardins partagés



15 projets



182 449 €

de subventions

Ces projets ont été soutenus en Côte-d'Or sur les territoires de la Métropole dijonnaise, des villes de Marsannay-la-Côte et Semur-en-Auxois ou encore de la communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.



Jardins partagés à Semur-en-Auxois

Deux nouvelles parcelles ont été mises à disposition de la commune pour y installer des jardins familiaux.

Le premier terrain est situé quai Baudon, en bordure de l'Armançon, le second se trouve à proximité de l'ancienne gare, dans le quartier Mouchot.

Le Centre social Simone Veil pilote la création de ces nouveaux jardins partagés avec pour objectifs :

- d'impliquer les habitants dans la vie de leur quartier,
- de créer un lieu d'échanges, de rencontres attractives, et de convivialité,
- de transmettre un savoir-faire,
- de mettre en place des animations autour de l'alimentation,
- de permettre aux habitants d'acquérir des techniques de jardinage écologique et les sensibiliser au développement durable.

FOCUS

Le plan gel

appui à la filière viticole

Entre les 4 et 8 avril 2021, des épisodes soudains de gel ont causé d'importants dégâts dans les exploitations agricoles de Côte-d'Or, notamment dans le secteur de la viticulture.

Un plan gel de plus d'un milliard d'euros, a permis de répondre à l'urgence des exploitants ayant perdu leur récolte mais également de les accompagner dans la durée. En Côte-d'Or, des premiers versements d'urgence d'un montant total de 203 000 € ont été engagés pour 46 exploitations et des dégrèvements de taxes foncières sur le non bâti déployés pour un montant de 1,7 million d'euros.

Ces aides sont venues en complément des dispositifs de prêts garantis par l'État et du régime de l'activité partielle.



Des mesures exceptionnelles destinées à compenser les pertes de récolte ont par ailleurs été mises en place à travers le régime des calamités agricoles, permettant l'indemnisation de

+ 300 exploitations viticoles



17,5 MILLIONS €



Un complément d'indemnisation pour les viticulteurs assurés ainsi qu'une prise en charge des cotisations sociales sont en cours de déploiement.

Sur le plus long terme, des réponses structurelles sont apportées via l'accélération des travaux de réforme de l'assurance récolte et le doublement de l'enveloppe du plan de relance dédiée à la protection contre les aléas climatiques.

11

RENDRE COMPTE DE L'ACTION PUBLIQUE

Apporter à nos concitoyens une information renouvelée, fiable, utile et circonstanciée, rendre compte des résultats de l'action publique sont au cœur des préoccupations des services de l'État.

Une communication multi-supports



204

communiqués de
presse



110

événements
médiatisés



1 584

tweets



10 086

abonnés Twitter



22

vidéos sur
la chaîne
Youtube



31

documents
graphiques



310 000 personnes ont vu au moins une fois le contenu de la page Facebook de la préfecture



Création d'un compte LinkedIn « Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfecture de la Côte-d'Or »

Baromètre des résultats de l'action publique

Politiques prioritaires évaluées



Baromètre
des résultats
de l'action publique

Depuis 2021, le baromètre rend compte aux Français de l'État d'avancement et des résultats concrets d'une quarantaine de politiques jugées prioritaires par le Gouvernement.

Elles recouvrent dix dimensions essentielles du quotidien des citoyens : la transition écologique ; l'économie – emploi ; l'agriculture ; la santé, la famille et le handicap ; l'éducation – jeunesse ; la sécurité ; la justice ; les services publics ; le logement et la culture.

Grâce à ce baromètre, il est possible de consulter sur le site du Gouvernement, en temps réel et pour chaque département, les avancées accomplies (constructions des pistes cyclables, installations de maisons de santé, déploiement de la fibre, etc.)

Retrouvez le baromètre
des résultats de l'action publique



www.gouvernement.fr/les-actions-du-gouvernement/resultats?dep=21

SITE



PRÉFECTURE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

www.cote-dor.gouv.fr

COURRIEL : pref-communication@cote-dor.gouv.fr



@Prefet21.BFC



@Prefet21_BFC



**PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*